



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2019

**OJ N°18 – Coopération transfrontalière, européenne et internationale.
Adoption du mémorandum de coopération institutionnelle entre la Communauté
Autonome du Pays Basque (Euskadi) et la Communauté d'Agglomération du Pays
Basque.**

Date de la convocation : 20 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 233

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie (jusqu'à l'OJ N°26), ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°15), ALZURI Emmanuel (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et à l'OJ N°24), ANCHORDOQUY Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°17), ANES Pascale, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARRABIT Bernard (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5, l'OJ N°24 et à compter de l'OJ N°16), ARROSSAGARAY Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°15), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel représenté par AMESTOY-CLEDON Cécile, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°18), BERLAN Simone, BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°15), BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°16), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul (jusqu'à l'OJ N°15), BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BUSSIRON Jean-Yves (jusqu'à l'OJ N°28), BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°25), CAPDEVIELLE Colette, CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°26), CARRICABURU Jean, CARRIQUE Renée, CASTAIGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie (jusqu'à l'OJ N°15), CAZALIS Christelle (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), CLAVERIE Peio, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°15), DE CORAL Odile, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DEQUEKER Valérie, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée (jusqu'à l'OJ N°25), ELGOYHEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ELGUE Martin (jusqu'à l'OJ N°17), ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELIZALDE Iker, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Pello, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°17), GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°29), HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Henry (jusqu'à l'OJ N°15), IPUTCHA Jean-Marie, IRASTORZA Didier, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOIN Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), IRUMÉ Jacques, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par DUTOURNIER Henri, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier représenté par DUHALDE Antton, LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24),

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidetza - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie (jusqu'à l'OJ N°16), LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LESPADE Daniel, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie-Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre représenté par ARLA Alain (jusqu'à l'OJ N°20), NOBLIA Eliane (jusqu'à l'OJ N°18), MONDORGE Guy, MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°15), OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°17), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et l'OJ N°24), ORTIZ Laurent (jusqu'à l'OJ N°16), PEILLEN Jean-Marc (jusqu'à l'OJ N°27), PEYROUTAS Maitena, PONS Yves représenté par ETCHELECU Jacques (jusqu'à l'OJ N°29), POULOU Guy, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°15), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°15), SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°17), VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ARCOUET Serge, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, CARPENTIER Vincent, CARRICART Pierre, CASABONNE Bernard, CHASSERIAUD Patrick, CURUTCHARRY Antton, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Louis, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHEVERRY Michel, FIESCHI Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HACALA Germaine, HARISPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, HIRIART Michel, IBARLOZA Iñaki, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGARAY Bruno, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jean-Michel, JONCOHALSA Christian, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE-DAVID Florence, LEIZAGOYEN Sylvie, LEURGORY Charles, MEYZENC Sylvie, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, ONDARS Yves, PICARD-FELICES Marie, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel, TARDITS Richard, UGALDE Yves, UTHURRALT Dominique.

PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ALDACOURROU Michel à BARETS Claude (à compter de l'OJ N°16), ARRABIT Bernard à BEHOTEGUY Maider (de l'OJ N°6 à l'OJ N°15), ARROSSAGARAY Pierre à ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), BERCAITS Christian à THEBAUD Marie-Ange (à compter de l'OJ N°16), BERGÉ Mathieu à IRIART Jean-Claude, BERRA Jean-Michel à LESPADE Daniel, BERTHET André à BETBEDER Lucien (à compter de l'OJ N°17), BIDART Jean-Paul à BICAIN Jean-Michel (à compter de l'OJ N°16), BIDEGAIN Gérard à FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), BIDEGARAY Barthélémy à IRIART Alain, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à HAYE Ghislaine (à compter de l'OJ N°18), BUSSIRON Jean-Yves à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°29), CAMOU Jean-Michel à BUTORI Nicole (à compter de l'OJ N°26), CARPENTIER Vincent à CASTAING Alain, CARRERE Bruno à GALLOIS Françoise (à compter de l'OJ N°27), CASABONNE Bernard à IRIGOÏN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), CASTEL Sophie à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°16), CHASSERIAUD Patrick à DE PAREDES Xavier, CURUTCHARRY Antton à CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), DARRASSE Nicole à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°16), DESTIZON Patrick à CASTAIGNEDE Jocelyne, DEVEZE Christian à LAMERENS Jean-Michel, ECHEVERRIA Andrée à PREBENDE Jean-Louis (à compter de l'OJ N°26), ELISSALDE Philippe à KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André, ETCHEMAITE Pierre à SECALOT Michel, ETCHEMENDY Jean à ELGOYEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°19), GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GONZALEZ Francis à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°18), HACALA Germaine à DE CORAL Odile, HEUGUEROT Daniel à ANES Pascale, HIRIART Michel à HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki à IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°18), IRUMÉ Jean-Michel à IRUME Jacques, KEHRIG-COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte (à compter de l'OJ N°20), LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à OLCOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°17), LASSERRE-DAVID Florence à VEUNAC Jacques, MEYZENC Sylvie à DURRUTY Sylvie, MIALOCQ Marie-José à JOCOU Pascal, NEGUELOUART Pascal à GOYHENEIX

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Iribidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Avinguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Joseph (à compter de l'OJ N°16), NOBLIA Eliane à IRASTORZA Didier (à compter de l'OJ N°19), NOUSBAUM Pierre-Marie à IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Gilbert (à compter de l'OJ N°18), OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°6), ORTIZ Laurent à LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°17), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), POYDESSUS Dominique à UHART Michel (à compter de l'OJ N°16), SERVAIS Florence à HIALLE Sylvie, SOROSTE Michel à ETCHEGARAY Jean-René, UGALDE Yves à LAUQUÉ Christine, URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), UTHURRALT Dominique à BARANTHOL Jean-Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André

Modalité de vote : vote à main levée

**OJ N°18 – Coopération transfrontalière, européenne et internationale.
Adoption du mémorandum de coopération institutionnelle entre la Communauté Autonome du Pays Basque (Euskadi) et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Mes chers collègues,

Depuis la création de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque en janvier 2017, de multiples rencontres politiques et institutionnelles ont été réalisées avec les représentants de la Communauté Autonome d'Euskadi. En effet, les deux institutions représentant le Pays Basque de part et d'autre de la frontière ont la volonté partagée de renforcer les liens historiques qui les unissent, de construire une vision commune de l'avenir et de développer ensemble des solutions pour répondre aux défis européens sociétaux, environnementaux et économiques actuels.

Grâce à la prise de compétence facultative en matière de Coopération transfrontalière, européenne et internationale le 15 décembre 2018, il est aujourd'hui possible de formaliser et de concrétiser cette volonté politique commune.

Ainsi, la Communauté Autonome du Pays Basque et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque souhaitent adopter un mémorandum de coopération institutionnelle qui fixe dorénavant, et pour une durée révisable de trois ans, un cadre de coopération bilatérale engageant les institutions à confirmer la régularité leurs rencontres afin de préciser et suivre les actions communes à conduire en cohérence avec leurs propres stratégies et politiques publiques.

Les institutions s'engagent dès lors à :

- consolider les liens existants, partager les bonnes pratiques et développer de nouvelles coopérations et projets communs en matière de mobilité transfrontalière, enseignement supérieur, formation et recherche, développement économique et tourisme, agriculture, aménagement durable du territoire, environnement et biodiversité, culture et euskara;
- soutenir les projets citoyens transfrontaliers et notamment les événements transfrontaliers d'envergure.


Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver le mémorandum de coopération institutionnelle joint en annexe ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit mémorandum.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,



Sébastien EVRARD.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle de légalité le : 4 octobre 2019

Publié le : 4 octobre 2019

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidetza - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedeña
15 Avilenguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de BAYONNE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-10-04(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: Communauté d'Agglomération du Pays Basque

N° de SIREN: 200067106

Numéro Acte de la collectivité locale: CC20190928_018

Objet acte: OJ N°18 Adoption du mémorandum de coopération institutionnelle entre la Communauté Autonome du Pays Basque (Euskadi) et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. PJ: Mémorandum.?

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 5.7-Intercommunalite

Identifiant Acte: 064-200067106-20190928-CC20190928_018-DE
